



Montjoie-Saint-Martin est avant tout connu pour son cimetière militaire américain ainsi que pour son carré militaire de soldats marocains morts pour la France.





Cénotaphes des victimes civiles







Vue générale de l'église de plan cruciforme et adjonction de la sacristie au sud-est

Le paysage de bocage se découvrant jusqu'à l'horizon

L'église et le cimetière d'après le cadastre napoléonien (archives départementales)

Le site funéraire de la commune est situé en sommet de colline d'où l'on aperçoit la merveille de l'occident. L'environnement naturel de la baie du Mont-Saint-Michel et cette situation géographique si particulière lui valent d'être demandé par celles et ceux qui désirent dormir de leur profond sommeil face au Mont-Saint-Michel.



L'église Saint-Martin est un édifice qui adopte la forme d'une croix. Le clocher, partie la plus ancienne, daté de 1579, est coiffé d'une bâtière. Trois sculptures animalières ornent les bases des rampants des pignons. On y remarque un lion, un dragon à la longue queue enroulée. La nef est datée de 1779. Presque toutes baies, à l'exception de celle de la tour-clocher et du nord du chœur. sont marquées par les aménagements de la période 1935. chœur et le transept sont l'objet d'importants travaux réalisés en 1935 par l'architecte Louis Cornille.



Caveau provisoire

Nombre de sépultures annuelles (moyenne) : 2

Equipement : un caveau provisoire au nord de l'église.

Ossuaire : néant

Jardin du souvenir : néant

Sépultures : monsieur le maire affirme que tous les contrats de concession sont tous de nature perpétuelle. Une délibération du 7 octobre 1945 fait état de concessions à 15 ans. trentenaires, centenaires et perpétuelles.

Destination des restes humains exhumés : indéterminée

Opérations funéraires en cours : affichage d'information public sur la qualification de tombes abandonnées dont les défunts ne peuvent être identifiés. Il n'y a pas de décision municipale de prise par délibération en rapport avec l'affichage informatif.



Limite du cimetière en bordure de parcelle



Tombeaux contemporains face à la baie.

de l'église

Uniformité de tombeaux







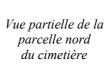


Son contour est symétrique à l'exception toutefois du flanc nord où apparaissent les vestiges d'un mur ancien s'adaptant aux courbes naturelles du terrain. L'arpentage rectiligne est de règle sur les autres parties. On pourra regretter la présence d'une courte haie en palmes persistantes à l'ouest.

Il n'y a pas de trace d'if multiséculaire. Un jeune if a cependant été planté en 2000, au nord, dans le cadre de la campagne menée par le Conseil général de la Manche.

Le cimetière se segmente en plusieurs parcelles séparées par de petites allées. La partie lotie se répand sur les flancs est, nordest, sud-est, sud, sud-ouest. Le nord, nord-ouest est inoccupé. Monsieur le maire précise que le creusement des fosses est difficile et nécessite du matériel adéquat. Le cimetière a été agrandi au moyen d'une donation de parcelle à l'est, entre l'église et les réservoirs d'eau. Monsieur Despréaux fait don d'une parcelle située près du cimetière de 11 ares de surface (délibérations municipales du 20 novembre 1946 et 12 octobre 1947).

Un agrandissement futur est envisageable au nord sur une parcelle en léger contrebas. Un sondage géologique permettrait de savoir si cette parcelle serait adaptée à cet usage afin de répondre à la qualité de service attendue de la parcelle convoitée. Quelques croix de fonte subsistent encore. Parmi elles d'intéressants spécimens à conserver.





Le monument au mort, difficile d'accès, est érigé à l'extrémité sud-ouest, en limite de clôture du cimetière communal. Un carré militaire est aménagé au nordest de l'église. Il concerne 8 tombes de soldats marocains et 2 cénotaphes de victimes civiles « morts pour la France ».



Le site funéraire conserve dans son ensemble quarante croix de fonte, douze dans les carrés sud, sud-ouest et vingt-huit au sud, sud-est. Plusieurs d'entre-elles constituent un indéniable intérêt artistique.





La croix du cimetière dont le fût est daté de 1718 se dresse au sud, sud-ouest de l'église. Un triple emmarchement porte un dé aux angles abattus au sein duquel se dresse le fût de section carrée illustré de l'IHS. Il est rythmé par un nœud aux deuxtiers et une tablette moulurée au sommet sur laquelle est posé le croisillon au Christ sculpté en relief.

Quatre pierres tumulaires sont disposées en ordre, au pied de l'emmarchement. Millésimées de 1609 (illustrée d'un écu et d'une épée), 1686, armoriée (Charles de Rommilley), 1737, 1808, elles sont répertoriées par la conservation départementale des antiquités et objets d'art.



Détail de croix du cimetière

Le carré situé le plus au sud-ouest, celui plein sud, à proximité de la croix, le carré militaire, constituent les secteurs les plus architecturés, les plus historiques du cimetière qu'il faut essayer de conserver, auxquels s'ajoutent quelques tombeaux contemporains, à titre d'exemple:

Tombes d'ecclésiastiques :

Abbé Rault, 1909-1943 Abbé Durand, 1909-1980 Abbé Chevallier Chanoine Le Normand (il achève la restauration de l'église en 1944)

Tombe familiale de « mort pour la France » : Gautier (André) 1907-1941

Tombes d'anciens maires :

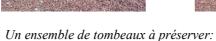
Despreaux (Julien, Christophe, Charlemagne), ancien officier de cavalerie, maire de Montjoie, décédé le 19 janvier 1855

Despréaux (René, Pierre, Aubert) décédé le 20 mars 1855

Besnard (Jean-Marie), décédé le 20 décembre 1958













Détail du tombeau d'ecclésiastique